

RESUME NON TECHNIQUE

L'usine MW France de Tergnier est spécialisée dans la fabrication de roues en tôle d'acier pour les véhicules automobiles légers et utilitaires.

La production en 2014 est de l'ordre de 4,1 millions de roues vendues. Ces principaux clients correspondent aux grands fabricants automobiles (Fiat, Renault, Mercedes, Volkswagen, Honda, General Motors, ...)

Anciennement Dunlop Roues, l'usine appartient depuis 1997 à la Division Roues du Groupe Magnetto (Turin, Italie), produit depuis 1971 des roues en acier pour véhicules automobiles sur le site de Tergnier.

L'objet du présent dossier est de régulariser ses activités au regard de l'augmentation de son volume de production et du développement de ses activités.

Le site est soumis au régime d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le résumé non technique de l'étude d'impact et des dangers de ce dossier est présenté ci-dessous.

RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT

1. - Etat initial du site et de son environnement

Situation

Le site de la société MW France est implanté sur le territoire de la commune de Tergnier, précisément dans la zone industrielle Les Certels.

Cette zone industrielle est située au sud de Tergnier 1,7 km du centre-ville.

Géologie et hydrogéologie

Le terrain sur lequel est implantée la société MW France se situe dans la vallée de l'Oise.

Le site géologique du secteur d'étude est composé d'alluvions récentes de fond de vallée d'une épaisseur d'une dizaine de mètres.

Le sous-sol du secteur est relativement vulnérable. Le site se situe dans le périmètre éloigné du puit d'alimentation en eau potable de la commune de Tergnier (puit BSS 00831X0205) situé à environ 1000 m au Sud-Est du site.

Des niveaux d'eaux ont été mesurés entre 1 et 2 mètres de profondeur sur les piézomètres implantés sur site.

Du fait d'une perméabilité forte et d'un pouvoir infiltrant important des couches superficielles au droit du site, la nappe est considérée comme vulnérable par rapport à une éventuelle pollution provenant du site.

Un suivi de la qualité de la nappe est réalisé tous les 6 mois, au droit du site. Des prélèvements et analyses sont réalisés sur les eaux prélevées dans les 3 piézomètres du site et dans le forage d'alimentation.

Les résultats mettent en évidence l'absence d'impact lié à l'exploitation du site. Des traces de solvants chlorés (C.O.H.V.) sont toutefois détectées dans les eaux souterraines, avec des concentrations plus importantes sur le piézomètre amont, et dues à une contamination hors-site, en amont de celui-ci.

Risques naturels

De par son implantation en bordure du canal et à proximité de l'Oise, le site MW France est concerné par le risque d'inondation.

Le site est à la fois implanté en zone blanche et en zone verte foncée du Plan de Prévention du Risque Inondation. La zone blanche ne donne lieu à aucune mesure spécifique de prévention. Le nouveau bâtiment a été implanté de façon à être au-dessus de la cote centennale définissant la limite de la zone verte. Il en est de même pour les voies engins pompier.

Les voiries du Sud du site sont concernées par la zone verte (inondable).

Zone naturelle sensible

Les zones d'exploitation du site ne sont pas directement concernées par l'inventaire des sites abritant des habitats naturels et les habitats d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire (NATURA 2000), par des périmètres de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), de Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), de parcs et réserves naturelles, d'arrêtés de biotopes, ou de sites classés ou inscrits.

Le site et ses abords immédiats sont toutefois sensibles du fait de la présence de zones humides et de ZICO caractérisées par la présence espèces avifaunistiques.

Pollution atmosphérique

Les paramètres étudiés respectent les valeurs annuelles moyennes fixées par la législation française et européenne. Seules les valeurs journalières moyennes ont été dépassées par les poussières.

La qualité de l'air du secteur est bonne.

Pollution sonore

Les niveaux sonores aux abords du site sont faibles.

L'environnement du site est faiblement sensible au bruit.

Synthèse de l'état initial

	Etat initial	Contraintes
Localisation géographique		/
Climat	Gel hivernal	Prise en compte pour les stockages
Milieu naturel terrestre	ZNIEFF, ZICO en bordure du site Zone humide	Notice d'incidence NATURA 2000 Gestion des pollutions accidentelles Gestion des rejets eaux pluviales
Milieu aquatique	Captage d'alimentation en eau potable Canal de Saint Quentin en bordure du site Une partie du site en zone inondable	Gestion des pollutions accidentelles Gestion des rejets eaux pluviales Gestion en cas d'inondation
Environnement humain	Les habitations les plus proches sont situées à 20 mètres du site (habitation en face du site)	Bruit Emissions dans l'air
Qualité de l'air	Qualité de l'air du secteur bonne	/
Environnement sonore	Faible niveau sonore du secteur	/
Vibrations	/	/
Odeurs	/	/
Emissions lumineuses	/	/
Rayonnements électromagnétiques	/	/
Transport	/	Zone de dégagement pour l'arrivée des camions
Utilisation de l'énergie	/	/
Déchets	/	/
Hygiène, santé et salubrité publique	/	/

2. - Analyse de l'origine, la nature et la gravité des nuisances et Mesures envisagées pour les limiter

1. - Pollution de l'eau

Consommations

Le site est alimenté en eau potable par le réseau public se trouvant dans la zone industrielle. L'eau de ville est employée pour les usages domestiques (sanitaire, réfectoire, nettoyage), L'effectif du site ne devrait pas évoluer de telle sorte que la consommation liée aux usages domestiques ne devrait pas évoluer. La consommation est de l'ordre de 2800 m³, soit environ 35 litres/jour/pers.

L'usine est également alimentée par de l'eau souterraine issue d'un forage sur le site. Cette eau est destinée aux usages suivants :

- ◆ L'appoint sur le circuit de refroidissement (circuit vers les activités de travail mécanique des métaux, circuit vers la cataphorèse et la phosphatation);
- ◆ le traitement de surface et peinture (montage des bains, remise à niveau, rinçage)
- ◆ la production d'eau déminéralisée,
- ◆ la floculation au niveau de la station de traitement.

Rejets

Les eaux sanitaires de l'ensemble du site sont collectées et évacuées via un réseau de canalisations branchées sur le réseau public le long du boulevard du 32^{ème} R.I. Ce réseau public est relié à la station d'épuration de de Tergnier gérée par le SIVOM de Chauny-Tergnier-La Fère.

Les effluents industriels issus du traitement des surfaces, de la cataphorèse sont raccordés à la station physico-chimique du site et rejetés dans le réseau communal des eaux usées. Les dernières mesures sont conformes sauf pour les nitrites, pour lesquels le site est en cours de traitement avec de la javel.

L'ensemble des rejets liés aux purges des tours aéroréfrigérantes sont conformes.

Les eaux de voiries et parkings sont dirigées vers trois séparateurs à hydrocarbures (point rouge sur le schéma précédent) puis vers le contre-fossé bordant le site. Ces rejets dans le milieu naturel respectent la réglementation.

2. - Pollution du sol

Les produits dangereux pour l'environnement employés sur le site sont les peintures, les solvants, les produits de traitement de surface et de la station d'épuration ainsi que le fioul domestique pour le groupe électrogène et l'utilisation de la grue pour le chargement des déchets acier.

Le site dispose par ailleurs de vannes d'isolement au niveau des exutoires des eaux pluviales en cas de déversement dont le produit s'épancherait vers le réseau d'eaux pluviales ou d'égout (déversement lors de déchargement, fuite sur le réseau d'huile, ...). Le personnel du site est formé à la récupération des produits et à la manœuvre des vannes d'isolement.

3. - Pollution de l'air

Les émissions atmosphériques générées par l'établissement concernent :

- ◆ Le trafic des camions de livraison et des véhicules du personnel. Ce trafic induit est négligeable par rapport au trafic aux alentours.
- ◆ les gaz de combustion provenant du fonctionnement des installations de combustion.
- ◆ les vapeurs d'huiles dégagées lors de la mise en forme des métaux. Les émissions d'huile reste négligeable au regard du fonctionnement de l'atelier.
- ◆ les poussières dégagées lors des opérations de soudures. Au regard du procédé mis en œuvre les émissions sont négligeables.
- ◆ des composés spécifiques issus du traitement de surface. Les installations respectent les exigences réglementaires.
- ◆ des COV et composés spécifiques liés à la cataphorèse. Ces rejets sont dirigés vers un oxydateur thermique. Les exigences réglementaires sont largement respectées.
- ◆ des COV et composés spécifiques liés à la cabine de peinture par laquage. L'ensemble des roues produites ne sont pas peintes, seule une partie de la production est laquée. Les émissions respectent les exigences réglementaires. Les émissions diffuses représentent 11 % ce qui est inférieur à la limite réglementaire fixée à 20 %.
- ◆ les poussières dégagées lors des opérations de grenailage. Du fait de la présence d'un filtre à décolmatage automatique, les rejets sont négligeables.

Source d'émission	Typologie de rejet	Substances émises	Commentaire	Mesures prises pour limiter les effets
Circulation des véhicules	Canalisé	CO ₂ , CO, NO _x		Règles des circulations, arrêt du moteur
Chaudières	Canalisé	CO ₂ , CO, NO _x , poussières		Entretien des chaudières, suivi rendement
Vapeurs d'huiles	Canalisé	huiles	Laminage à froid Surveillance air ambiant	émissions d'huile reste négligeable au regard du fonctionnement Extraction mécanique du local
soudures	Canalisé	Poussières	Types de soudures peu émissives	/
traitement de surface	Canalisé	Acidité / alcalinité	Rejets inférieurs aux valeurs limites réglementaires	Suivi de la qualité des bains, température de fonctionnement Extraction mécanique avec suivi annuel
Cataphorèse	Canalisé	COV	Rejets inférieurs aux valeurs limites réglementaires	Oxydeur avec suivi annuel
Cabine de peinture	Canalisé	COV	Peinture hydro Rejets inférieurs aux valeurs limites réglementaires Emissions diffuses limitées Absence de COV spécifiques mis en œuvre	Laboratoire afin de rechercher des peintures plus "propres" Extraction mécanique avec suivi annuel
Grenailleuse	Canalisé	Poussières	Rejets quasi nul	Filtre à décolmatage automatique
local de solvants.	Canalisé	COV	Emissions diffuses lors des opérations de mélange	Extraction mécanique du local
Station de traitement	Canalisé	Acidité	Emission uniquement lors des dépotages	Laveur de gaz sur le dépotage acide

4. – Climat

Les émissions liées au fonctionnement des installations représentent l'équivalent des émissions d'environ 541 habitants français en 2011 (soit 4025 tEqCO₂/an).

Toutefois des mesures sont mises en place pour réduire ces émissions :

- ◆ programme d'économie d'énergie du site (sensibilisation du personnel dans le cadre d'un système de management environnemental)
- ◆ utilisation d'énergie moins émettrice : Le chauffage des bureaux est assuré par des climatisations réversibles
- ◆ entretien du parc des chariots et des chaudières afin de diminuer la consommation de carburant et les rejets liés à leur combustion
- ◆ automatisation des brûleurs des process
- ◆ Suivi des consommations électriques, consommables, ...
- ◆ Remplacement des éclairages aux postes de contrôles (LED), fonctionnement de l'éclairage extérieur sur détecteur de luminosité

Par ailleurs, la société MW cherche à mettre en place des mesures de réduction d'énergie :

- ◆ Vérification de l'efficacité des machines (consommation rapportée à la tonne de produit fabriquée)
- ◆ Poursuite de la modernisation des installations d'éclairage (Leds),...

5. - Nuisances olfactives

Les installations ne sont pas à l'origine d'odeur particulière. De plus, les activités sont situées à l'intérieur du bâtiment ce qui limite fortement la dispersion de susceptibles odeurs.

6. – faune et flore

La société MW est présente sur Tergnier depuis près de 44 ans.

En ce qui concerne la zone NATURA 2000 situées à proximité du site (Prairies Alluviales de l'Oise de la Fère au Sud-Ouest à 0,80 km et Moyenne Vallée de l'Oise à 1,33 km au Sud), la régularisation de l'activité n'engendre pas de modification.

7. – Paysage et patrimoine

Le site ne prévoit pas de modification des extérieurs.

8. – Espaces naturels, agricoles, forestiers et de loisirs

La société ne modifie pas son emprise en sol dans le cadre de sa régularisation.

9. - Nuisances sonores

L'ensemble des activités du site est réalisé à l'intérieur des bâtiments. Seule la circulation des camions est concernée. La vitesse des camions est limitée sur le site. Il n'est pas prévu d'augmentation du trafic susceptible de générer un gêne sonore.

10. - Déchets

MW France a mis en place une politique de gestion et de tri des différents déchets générés. Cette politique permet de limiter ceux-ci au maximum et d'optimiser leur valorisation.

Des poubelles de tri sont disponibles sur tout le site ; elles sont ensuite regroupées et les déchets principaux sont acheminés vers des filières de valorisation.

Les principales filières d'éliminations utilisées sont :

- ◆ la valorisation : 93,5 %
- ◆ L'incinération avec récupération d'énergie : 6,2%
- ◆ la mise en décharge de classe : 0,3 %

Les déchets présentant des risques de pollution par entrainement sont stockés sur rétention et sous abris. C'est le cas des huiles, contenants de peinture souillés, boues de la station de traitement.

Les enlèvements se font en présence du personnel qui a connaissance des mesures de protection à mettre en œuvre en cas de déversement.

11. - Transport

Le transfert des marchandises occasionne une circulation d'environ 50 camions par jour.

Le site dispose d'une aire de stationnement des poids lourds sur le boulevard. Par ailleurs, le site fonctionne en 3x 8 sauf le service logistique – 6h à 21h).

3 - Etude d'impact sanitaire

1. - Rejets aqueux

Eaux sanitaires

Les eaux sanitaires de l'ensemble du site sont collectées et évacuées via un réseau de canalisations branchées sur le réseau public le long du boulevard du 32^{ème} R.I. Ce réseau public est relié à la station d'épuration de de Tergnier gérée par le SIVOM de Chauny-Tergnier-La Fère.

Il n'y a pas de contact entre ces eaux et les tiers.

Eaux liées au process

Les eaux industrielles de refroidissement sont en circuit fermé. Les purges et trop plein sont dirigés vers le réseau d'eau pluviale du site. Ces eaux font l'objet d'analyses de légionellose tous les mois. L'eau employée pour le traitement de surface est dirigée vers la station de traitement du site puis rejetée après contrôle dans le réseau d'égout de la commune.

Il n'y a pas de contact entre ces eaux et les tiers.

Eaux pluviales

Ces eaux sont susceptibles de charrier des hydrocarbures, sous forme de résidus de combustion, et de fractions diverses de pétrole, issues des véhicules et de la circulation sur site mais également des matières en suspension.

Les eaux pluviales (et les eaux non polluées) sont collectées par un réseau séparatif, distinct du réseau d'eaux usées. La charge organique et les matières en suspension (MES), au-delà des éléments potentiellement adsorbés sur celles-ci, présentent principalement un risque pour l'environnement plutôt que pour la santé humaine.

L'ingestion importante (> au litre) peut provoquer des troubles gastriques (nausées, diarrhées, vomissements). En conditions normales, il n'y a pas de danger d'intoxication aiguë ou chronique.

Les éléments hydrocarbonés produits sont déjà à l'état de trace dans les effluents de l'installation qui sont traités par les trois séparateurs, soit largement inférieur à la concentration pouvant provoquer un quelconque effet sur la santé humaine.

Par conséquent, la suite de l'évaluation n'intégrera la composante eau.

Par ailleurs le site dispose de vannes d'isolement afin d'éviter tout déversement de produits en cas d'épanchement accidentel.

Les rejets aqueux du site ne présentent pas de dangers pour les populations avoisinantes.

2. - Rejets atmosphériques

Traitement de surface

Le traitement de surface est à l'origine d'émissions atmosphériques : gaz, vapeurs, vésicules, particules, Les produits qui sont mis en œuvre sur la ligne de traitement de surface n'étant pas volatils, la société MW ne présentent pas de rejets de composés organiques volatils (COV.) à partir de ce process. Les étapes de dégraissages alcalins sont à l'origine d'émissions atmosphériques significatives : les émissions sont de type aérosols alcalins. La température de mise œuvre des bains étant inférieure à 60 °C, les aérosols correspondent à des brouillards de gouttelettes présents dans les effluents gazeux issus de la pulvérisation du produit dégraissant mis en œuvre.

Cataphorèse

La cuve de cataphorèse contient 20% de peinture pour 80% d'eau. La cuve est maintenue à une température comprise entre 30 et 34°C. Les produits chimiques susceptibles de se retrouver dans les aérosols émis par le bain de cataphorèse sont des solvants non détruits par l'oxydeur thermique.

Cabine de peinture

Les produits sont des peintures à base aqueuse. Les émissions de la cabine sont donc de deux natures :

- ◆ Des substances solides sous forme de poussières
- ◆ Des Composés Organiques Volatils (COV)

En phase de fonctionnement de la cabine, les particules et aérosols de peintures sont éliminés par les filtres secs. Les Composés organiques volatils sont quant à eux émis à l'atmosphère.

Les analyses des compositions des produits ont mis en évidence un certain nombre de substances disposant d'une valeur toxicologique de référence ou de valeur limites d'exposition connues. Les substances qui ont ainsi été modélisées sont donc

- ◆ 1-méthoxy-2-propanol
- ◆ 2-butoxyéthanol
- ◆ Naphtalène
- ◆ formaldéhyde

Le site respecte les recommandations sanitaires ($IR < 1$) permettant d'assurer la protection de la population pour les effets chroniques, à seuil, et par la voie de l'inhalation.

Le site respecte les recommandations sanitaires ($ERI < 10^{-5}$) permettant d'assurer la protection de la population pour les effets chroniques, sans seuil, et par la voie de l'inhalation.

3. - Bruit

Les principales nuisances sonores potentielles identifiées sont liées au fonctionnement des moteurs des camions en stationnement en période nocturne.

Compte tenu des mesures prises pour limiter ces nuisances (obligation de l'arrêt des moteurs pour les véhicules en stationnement), les nuisances potentielles sont fortement limitées.

Il n'est donc pas identifié d'enjeux pour la santé des riverains.

4. – Nuisances olfactives

L'ensemble des déchets produits par l'installation suit les filières de collecte et de traitement réglementaires. L'ensemble des déchets toxiques sont placés sous rétention dans des contenants étanches et fermés.

En l'occurrence, aucun tiers n'est en mesure d'être en contact avec les déchets, et le risque sanitaire résiduel est donc nul.

Le fonctionnement des installations n'entraîne pas de nuisance olfactive.

4. – Synthèse des enjeux environnementaux

Milieu	Enjeu pour le territoire		Enjeu vis-à-vis du site	Commentaire et/ou bilan
	Localement	Ensemble du territoire		
Consommation en eau	+	+	++	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La présence d'une surverse au niveau du bassin assure la protection du forage contre les retours de pollution. L'accès au forage est cadencé et est réservé à des personnes autorisées conformément à l'arrêté du 11 septembre 2003. ◆ Dans le cadre de la politique du système de management environnemental du site (ISO 14001), le personnel est sensibilisé aux bonnes pratiques afin de limiter les gaspillages d'eau. ◆ La consommation fait l'objet d'un suivi régulier (relevé des compteurs volumétriques au niveau des consommations d'eau de ville et d'eau issue des forages, relevé de la qualité des eaux du forage) ◆ La diminution de la consommation d'eau est également un facteur d'amélioration des performances du process. Différentes solutions reprenant les meilleurs techniques disponibles ont été étudiées et mises en œuvre sur le site : <ul style="list-style-type: none"> ○ La nouvelle ligne dispose de rinçage par débordement contrairement à l'ancienne ligne ○ Gestion et suivi de la qualité des bains de rinçage afin de diminuer leur renouvellement (2 x par poste sur le traitement de surface et 1 fois par jour au niveau de la cataphorèse)
Rejet aqueux	++	++	+	<p>Les eaux du traitement de surface sont dirigées vers une station de traitement du site avant rejet dans le réseau d'eaux usées de la commune</p> <p>Les eaux sanitaires sont collectées par le réseau d'assainissement communal.</p> <p>Les eaux pluviales du site sont rejetées dans le milieu naturel. Les eaux de voirie sont préalablement traitées par des séparateurs d'hydrocarbures. Le site dispose de vannes d'isolement du réseau.</p>
Sol (pollution)	+++	++	+++	<p>Suivi piézométrique des eaux souterraines du site</p> <p>Le site dispose de vannes d'isolement du réseau.</p> <p>Site située dans le périmètre rapproché d'un captage en eau potable</p>
Trafic routier	+	+	+	Le trafic routier est constitué d'une vingtaine de poids lourds par jour pour les chargements et déchargements de produits.
Air (pollution)	+	+	+++	Les principales sources de pollution de l'air sont liées aux installations de cataphorèse, traitement de surface et de peinture
Climat	-	+	+	Les émissions de gaz à effet de serre du site représentent environ 541 habitants.
Faune et flore	+++	++	0	Il n'est pas prévu de modification
Paysage et patrimoine	0	0	0	Le monument historique le plus proche du site MW France est situé à 4,3 km du site. L'impact sur le paysage et le patrimoine est ainsi peu marqué. La présente demande ne prévoit pas de modification des extérieurs.
Bruit	++	-	+	Les niveaux mesurés en limite de propriété de l'entreprise en période jour sont conformes aux niveaux limites admissibles Un dépassement de nuit constaté lors des dernières mesures. Prochaines mesures prévues suite aux actions correctives mises en œuvre
Vibrations	-	-	-	Les installations ne sont pas source de vibrations
Odeurs	-	-	-	Les installations ne génèrent pas d'odeurs particulières, de plus l'activité est à l'intérieure.
Emissions	0	-	0	L'éclairage extérieur mis en place au niveau du site est limité

Milieu	Enjeu pour le territoire		Enjeu vis-à-vis du site	Commentaire et/ou bilan
	Localement	Ensemble du territoire		
lumineuses				aux zones de circulation
Rayonnements électromagnétiques	0	0	-	La société ne dispose pas de sources de rayonnement électromagnétique.
Risques naturels	+	0	+	La société se situe en zone de sismicité très faible. Une partie de la voirie est en zone inondable. Les bâtiments sont situés au-dessus de la cote de référence. Le site dispose d'une consigne spécifique en cas de crue.
Energies	+	+	+	Les mesures qui sont prises sur le site afin d'assurer une utilisation rationnelle de l'énergie sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • le suivi des consommations au niveau des utilités et fluides • la gestion de l'éclairage en fonction de l'intensité de la lumière naturelle • le chauffage des bureaux est assuré par des climatisations réversibles
Déchets	+	0	+	MW France a mis en place une politique de gestion et de tri des différents déchets générés. Cette politique permet de limiter ceux-ci au maximum et d'optimiser leur valorisation.
Santé	+	+	0	L'étude de risques sanitaires conclut que les émissions des substances étudiées ne conduisent pas à un impact sur la santé des populations environnantes.

+++ très fort / ++ fort / + faible / - présent mais très faible / 0 pas concerné

II - RESUME DE L'ETUDE DES DANGERS

1. – Descriptions du site

Structure

La structure des bâtiments est composée d'une ossature métallique mur et plafond avec couverture bac acier. Les murs de façade sont en bardage métallique avec un soubassement sur environ 3 m de hauteur en agglomérés.

Le bâtiment est compartimenté par des parois coupe-feu entre les bâtiments 1, 2 & 3. Par ailleurs, les locaux à risques sont également isolés par des murs coupes feu 2 heures :

- ◆ local de stockage de peinture
- ◆ locaux transformateurs
- ◆ local compresseurs

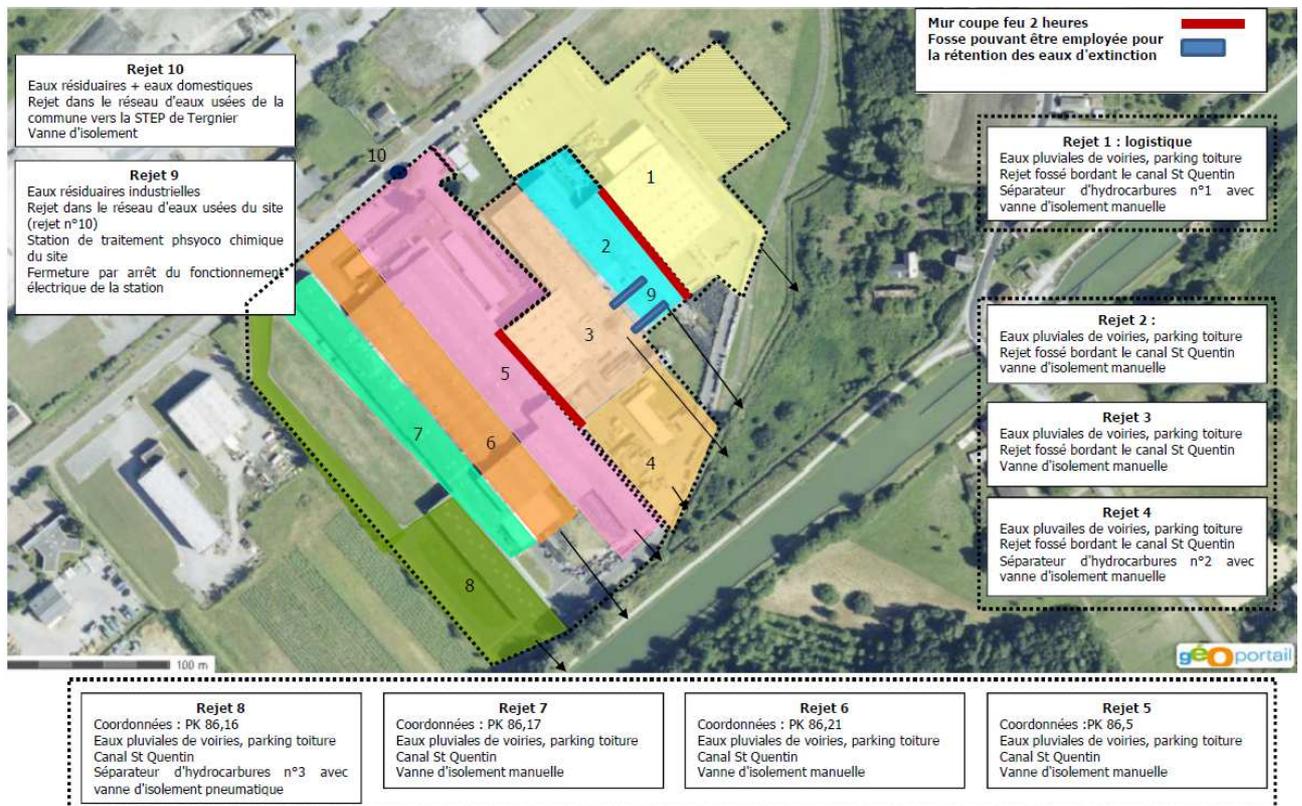
L'accent a été mis sur la prévention du risque et sur l'extinction automatique des zones identifiées à risques (local de stockage de peinture, transformateur). Le site dispose des certificats de conformité Q4, Q18 & Q19 de son installation (référentiel APSAD).

Rétention des eaux d'extinction d'incendie

A ce jour, le site dispose de moyen partiel pour confiner les eaux d'extinction d'un incendie.

Celles-ci se déverseraient après remplissage du réseau interne par fermeture des vannes d'isolement sur la voirie au Sud du site puis se dirigerait vers le contrefossé le long du canal.

Seul le bâtiment 2 dispose de fosses et rétentions liées à la station de traitement, la cataphorèse et au traitement de surface.



Organisation :

Des consignes de sécurité sont établies, tenues à jour et affichées dans les lieux fréquentés par le personnel. Ces consignes indiquent notamment :

- ◆ l'interdiction de fumer et d'apporter du feu sous une forme quelconque
- ◆ l'interdiction d'apporter du feu sous une forme quelconque
- ◆ l'obligation du "permis d'intervention" ou du "permis de feu",
- ◆ les procédures d'arrêt d'urgence et de mise en sécurité de l'installation
- ◆ les moyens d'extinction à utiliser en cas d'incendie,
- ◆ la procédure d'alerte avec les numéros de téléphone utiles

Par ailleurs le site dispose de consignes de sécurité spécifique au regard de ses installations

- ◆ Déversement accidentel
- ◆ Fuite de gaz
- ◆ Inondation

2. – Caractérisation et localisation des enjeux

Le site de MW France est en zone inondable (voiries).

**Légende**

	Habitations		Industries		Zone naturelle sensible
	Routes		Chemin de fer		
	Contre-fossé et Canal de St Quentin				

Les principaux enjeux sur le site sont :

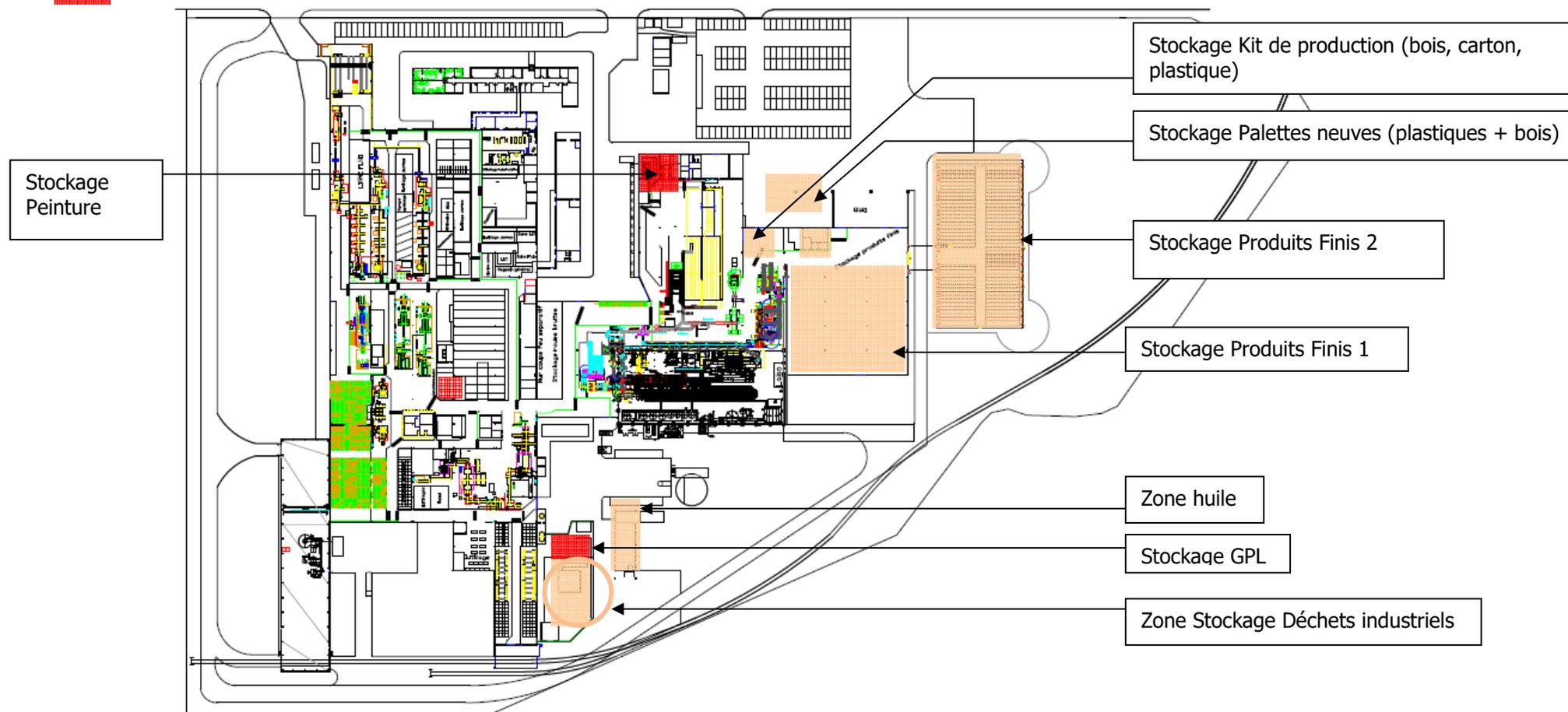
- ◆ Humain
 - Les premières habitations,
 - Les activités industrielles avoisinantes;
- ◆ Santé publique
 - le captage d'alimentation en eau potable,
- ◆ naturel
 - Les zones naturelles sensibles,
 - Le risque d'inondation.

3. - Les potentiels de dangers

On peut ainsi identifier les zones à risques susceptibles de provoquer des effets à l'extérieur du site au niveau de différentes zones de l'établissement faisant l'objet de l'analyse des risques.

Le schéma ci-dessous reprend les zones de stockages de produits combustibles :

-  Zone à risque incendie
-  Zone à risque incendie et de formation d'atmosphère explosive



4. – Analyse du retour d'expérience

L'étude de l'accidentologie fait apparaître les incendies comme l'événement le plus courant, la pollution liée à des déversements étant le second événement. Quant aux conséquences de ces événements, les dommages restent souvent limités au site.

activités	Mesures de prévention et de protection suggérées au regard de l'accidentologie	Dispositions en place
Travail mécanique des métaux	Séparation des activités de soudure et d'usinage afin d'éviter les risques de départ d'incendie Limitation des risques d'épanchement liés aux huiles et aux eaux d'extinction	Mur coupe-feu entre la partie fabrication des roues et l'atelier peinture Dispositif d'extinction automatique sur les machines à risque de départ d'incendie (CO ₂) Circuit d'huile limitant la manœuvre des produits Suivi des rétentions Vanne d'isolement du réseau d'eaux pluviales
Fabrication de roues	Isolement des stockages de produits combustibles Limitation des risques d'épanchement liés aux huiles et aux eaux d'extinction	Mur coupe-feu entre la partie fabrication des roues et l'atelier peinture. Absence de stockage de produits combustibles au niveau des ateliers Circuit d'huile limitant la manœuvre des produits Suivi des rétentions Vanne d'isolement du réseau d'eaux pluviales
Grenaillage	Maitrise du risque d'explosion lié aux poussières de certaines grenailles (titane, aluminium) Maitrise du feu de limaille	Grenaillage de surface peinte uniquement – zonage ATEX définie et matériel adapté Absence de limaille mise en œuvre sur le site
Traitement de surface	Maitrise du risque lié aux produits toxiques (cyanures, solvants chlorés) – extraction, laveur de gaz,...	Peu de produits toxiques mis en œuvre (toxicité orale de catégorie 3 uniquement, un additif ayant une toxicité par inhalation) Consigne d'évacuation du site avec exercices 2x /an
Cataphorèse	Stockage des produits inflammables isolé Réactions chimiques dangereuses	Stockage peinture dédié avec détection incendie alarmée et isolement par des murs et portes coupe-feu Bains et stockages d'acide et lait de chaux séparés et disposant de rétentions distinctes
Peinture	Limitation des risques d'épanchement liés aux huiles et aux eaux d'extinction	Installations sous rétention, suivi régulier des installations, suivi de la station de traitement et de la qualité des rejets
Activité générique	Protection contre les risques d'intrusions	Site clôturé, forte présence sur site (fonctionnement en 3x8), alarme et télésurveillance du site week-end

5. – Evaluation des potentiels dangereux

Sur la base de l'analyse préliminaire effectuée, comprenant notamment l'identification des dangers liés aux produits et la recherche des éléments de l'accidentologie, des scénarios majorants ont été identifiés sur la base de leurs effets possibles hors du site ou leur éventuel effet domino sur un scénario majorant :

SCENARIO A	Incendie généralisé du stockage de produits finis (bâtiment 3)
SCENARIO B	Incendie généralisé du stockage de produits finis (bâtiment PF2)
SCENARIO C	Incendie généralisé du stockage de peintures
SCENARIO D	Incendie généralisé du stockage de palettes bois et plastiques
SCENARIO E	Incendie généralisé du stockage de cartons et kits de préparation
SCENARIO F	Pollution du sol / de l'eau par les eaux d'extinction (bâtiment 2 – cataphorèse / station de traitement)

Le schéma ci-dessous reprend les zones d'effets des accidents potentiels



Suite à l'évaluation de l'intensité des phénomènes dangereux retenus de l'analyse préliminaire, seuls ceux présentant des effets à l'extérieur des limites de propriétés ou des effets dominos potentiels sur d'autres installations du site sont retenus pour l'analyse détaillée des risques.

L'unique phénomène dangereux correspond à la pollution du sol / de l'eau par les eaux d'extinction (bâtiments 2, 3 ou PF2).

6. – Positionnement des accidents potentiels dans la grille

Pour chaque phénomène dangereux susceptible d'avoir des effets à l'extérieur de l'établissement, la probabilité d'occurrence ainsi que la gravité des conséquences ont été évalués.

Probabilité

La démarche d'évaluation de la probabilité d'occurrence des phénomènes dangereux, avec la mise en œuvre des moyens de prévention, conduit aux résultats qui sont repris sur les analyses détaillées de type nœud papillon.

Le tableau de synthèse ci-dessous reprend les éléments issus de l'arbre de défaillance et d'évènement :

	Phénomène dangereux ayant des effets à l'extérieur de l'établissement	Classe de probabilité d'occurrence (au sens de l'arrêté du 29/09/05)
SCENARIO F	Pollution du sol / de l'eau par les eaux d'extinction (bâtiments 2, 3 ou PF2)	B

Cinétique

La cinétique d'un tel scénario est liée à l'extinction d'un incendie sur le site suite à l'intervention des pompiers. La cinétique est ainsi comparable à celle d'un incendie. Elle sera ainsi qualifiée de rapide.

Le positionnement des accidents potentiel est le suivant :

G \ F		F				
		E	D	C	B	A
Désastreux	5					
Catastrophique	4					
Important	3					
Sérieux	2					
Modéré	1			Scénarii C, E, H, I	Scénarii J, K, M	

7. – Synthèse et recommandations

L'étude de dangers montre que le site MW France dispose de l'ensemble des moyens de prévention, d'intervention nécessaire à son activité.

Les phénomènes dangereux retenus au cours de l'étude correspondent au mode de fonctionnement et à l'installation actuelle du site.

Le seul phénomène dangereux présentant des effets à l'extérieur des limites de propriété correspond au risque de pollution lié aux eaux d'extinction incendie.

Les activités du site ne présentent pas de risque majeur immédiat pour les tiers extérieurs.

Le niveau de sécurité du site actuel et après extension est jugé suffisant au regard des enjeux extérieurs toutefois, il y a lieu de se concerter avec les pompiers afin de valider les dispositifs de rétention des eaux d'extension et éventuellement de les compléter au regard des enjeux environnementaux que représente le captage en eau potable.

Les mesures liées à l'amélioration de la sécurité sur le site sont présentées dans le tableau suivant :

Préconisations / Axes d'amélioration	Echéancier
Mise en conformité des dispositifs de protection contre la foudre	Janvier 2016 : Analyse de risque foudre 1 ^{er} semestre 2016 : étude technique foudre et mise en conformité des équipements
Rappel des consignes / organisation du stockage des palettes afin de respecter les distances d'éloignement	Premier trimestre 2016
Aménagement de la réserve d'eau de forage ou mise en place une réserve d'eau incendie ou aire de pompage dans le canal en concertation avec le SDIS	Etude de faisabilité : 2016 Mise en œuvre selon la solution technique retenue : 2019
Concertation avec les pompiers afin de mutualiser les rétentions pour la récupération des eaux d'extinction entre les zones imperméabilisées 1 & 2 ou ajustement d'un bassin de confinement des eaux d'extinction complémentaire	Etude de faisabilité : 2019 Mise en œuvre selon la solution technique retenue : échéances à confirmer (sera peut-être réalisée en plusieurs étapes en fonction de la solution retenue).